

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 2 JUIN 1860.

CRÉDIT DE 275,000 FRANCS AU DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR (1).

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA COMMISSION (2), PAR M. VAN VOLXEM.

MESSIEURS,

Dans la séance du 29 de ce mois le Gouvernement a soumis à vos délibérations un projet de loi qui a pour objet de ratifier l'acquisition d'un immeuble situé à Bruxelles, à l'angle des rues Ducale et Latérale du parc. Cet immeuble est enclavé dans les jardins du palais de la rue Ducale et en forme le complément nécessaire et indispensable. Son incorporation au palais permettra de dégager celui-ci, en agrandissant le jardin qui l'entoure, et de créer ainsi un nouveau square public, ouvert à la population toujours croissante de la capitale.

Cette acquisition facilitera l'ouverture de nouvelles voies de communication à la circulation si active entre la ville et le quartier Léopold.

Divers services publics installés aujourd'hui dans deux maisons particulières, rue Royale et Place des Barricades, dont les loyers réunis s'élèvent à 8,500 francs à charge de l'État, pourront être replacés dans cette nouvelle propriété.

Le prix d'achat à payer au propriétaire est inférieur de 5,000 francs à la valeur d'estimation, telle qu'elle résulte d'un procès-verbal récent d'expertise.

Une somme de 25,000 francs est comprise dans le crédit, pour faire face au paiement des frais d'acte et de changement de clôtures nécessité par l'incorporation. Un membre de la Commission a fait observer qu'il est à désirer que l'on ne détruise pas l'harmonie du plan d'ensemble du parc, et que l'on respecte l'œuvre de Guimard, en conservant la clôture actuelle vers la rue Ducale, tout en l'améliorant.

Persuadée que l'acquisition de cet hôtel est d'une haute convenance pour l'État, la commission que vous avez chargée de l'examen de ce projet de loi a l'honneur de vous en proposer, à l'unanimité, l'adoption.

Le Rapporteur,
JULES VAN VOLXEM.

Le Président,
E. VANDENPEEREBOOM.

(1) Projet de loi, n° 137.

(2) La commission était composée de MM. E. VANDENPEEREBOOM, *président*, DE FRÉ, TACK, HUYMANS, DE BOE, ORBAN et VAN VOLXEM.